

Airparif

2025

Rapport d'activité

SOMMAIRE

Édito page 03

Présentation d'Airparif page 04

Airparif en 2025 page 05

Temps forts 2025 page 06

Bilan d'activités 2025 et perspectives 2026

Surveiller page 09

Comprendre page 10

Accompagner & Promouvoir page 12

Anticiper & Innover page 14

ÉDITO



Philippe Quénel
Président d'Airparif

L'année écoulée a confirmé une conviction forte : l'action collective et partagée est indispensable. Lorsque les acteurs publics, économiques, scientifiques et citoyens agissent ensemble, les résultats sont au rendez-vous. Depuis une vingtaine d'années, la qualité de l'air s'améliore régulièrement en Île-de-France, et cette dynamique collective mérite d'être reconnue et saluée.

Les travaux menés cette année entérinent la baisse significative, au cours de la dernière décennie, des concentrations de dioxyde d'azote et de particules sur la région dans son ensemble, et notamment à Paris. Ces progrès sont le fruit d'actions et de politiques publiques engagées : évolution des mobilités, modernisation des équipements de chauffage, renouvellement et modernisation du parc roulant, baisse des émissions industrielles... Ils démontrent que les politiques air-climat-énergie produisent des effets mesurables, avec des bénéfices directs pour la santé de tous.

Pour autant, notre mobilisation doit se poursuivre. Certains polluants ne connaissent pas encore de baisse notoire, tandis

que des sources de pollution apparaissent ou se développent. La pollution de l'air demeure un enjeu sanitaire majeur en Île-de-France, responsable de plusieurs milliers de décès prématurés chaque année et impliquée dans de nombreuses maladies chroniques, avec des conséquences importantes sur la qualité de vie, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Ses impacts économiques sont également considérables. Là encore, les études sont claires : agir par des investissements et des politiques engagées permet d'éviter des coûts humains, sanitaires et financiers bien plus importants à long terme.

Dans ce contexte, Airparif poursuit sa mission avec une ambition constante : mieux comprendre, mieux évaluer, pour mieux agir. Nos équipes restent pleinement mobilisées pour accompagner les Franciliens, les décideurs publics, les acteurs économiques et associatifs. Dans le contexte d'augmentation des allergies, le lancement d'un nouvel outil de surveillance et d'information sur les pollens illustre cette volonté d'apporter des réponses concrètes à des problèmes auxquels sont confrontés les Franciliens.

L'année a également été marquée par de nombreuses études et campagnes de mesure destinées à éclairer le débat public, en lien avec les membres et les partenaires de l'association. Elles ont notamment porté sur les projections de la qualité de l'air à l'horizon 2030 au regard des normes européennes à respecter

à cette échéance et des enjeux autour de la ZFE métropolitaine, l'analyse des particules ultrafines et de leurs liens avec le trafic routier, la qualité de l'air dans les enceintes ferroviaires souterraines, le suivi des évolutions d'un axe majeur comme le boulevard périphérique, ou encore les travaux sur les émissions liées au chauffage au bois ainsi que les tests de solutions innovantes de mesure et de dépollution.

Ces travaux poursuivent un objectif commun : mettre à disposition une expertise indépendante, rigoureuse et accessible, afin d'accompagner les choix collectifs et l'action publique.

Face aux défis climatiques, énergétiques et sanitaires, la qualité de l'air apparaît plus que jamais comme un enjeu transversal qui appelle dialogue, innovation et coopération, ainsi qu'un lien étroit avec la recherche. Les débats actuels sur les mobilités, les zones à faibles émissions ou les transitions énergétiques montrent combien ces sujets concernent directement notre quotidien et notre avenir commun.

Dans ce contexte, Airparif continuera à jouer pleinement son rôle : observer, analyser, expliquer, anticiper, informer et accompagner l'action. Les progrès accomplis ces dernières années nous montrent qu'une amélioration durable de la qualité de l'air est possible. C'est collectivement, avec confiance et détermination, que nous pourrions poursuivre cette dynamique au service d'un air plus sain pour tous les Franciliens et toutes les Franciliennes.

En France, la surveillance et l'information sur la qualité de l'air est confiée à des associations indépendantes à dimension régionale, les **AASQA** - associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, fédérées au sein d'Atmo France. En Île-de-France, Airparif est en charge de ces missions depuis 1979. Cette expertise de longue date dans une région capitale fait d'elle une référence en France et à l'international.



**GOUVERNANCE
QUADRIPARTITE
ET ÉQUILBRÉE**

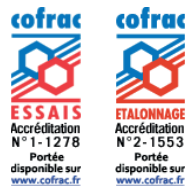
Les membres adhérents d'Airparif constituant l'assemblée générale représentent les différentes parties prenantes concernées par la pollution de l'air. Ils sont répartis en 4 collèges égaux.

MISSIONS

- SURVEILLER** l'air respiré par les Franciliens grâce à un dispositif de mesure robuste et fiable
- COMPRENDRE** la pollution atmosphérique et ses impacts, en participant à l'amélioration des connaissances
- ACCOMPAGNER** les acteurs (citoyens, décideurs, ...), en informant, sensibilisant et évaluant les actions
- INNOVER** en facilitant l'émergence de nouvelles solutions pour améliorer la qualité de l'air



Airparif est accréditée Cofrac Essais et Étalonage



Ressources humaines

Pour la première fois en 2025, les équipes et les encadrants entre eux ont mené une évaluation 360° des compétences transversales à tous les encadrants (managériales et de savoir-être). Les résultats de cette évaluation apportent un appui utile aux managers qui disposent de la vision et des attentes de leur équipe, de leurs pairs et de leur propre manager.

Le dialogue social avec le Comité social et économique (CSE) s'est poursuivi, avec notamment la signature d'accords internes. En lien avec la Direction, le CSE a également mené une enquête sur la qualité de vie et des conditions de travail auprès de tout le personnel d'Airparif.

Administration générale

L'année 2025, a été marquée par l'absence de nouvelles adhésions, que ce soit dans le collège collectivités territoriales, ou dans celui des acteurs économiques.

En fin d'année, les communautés d'agglomérations de Paris-Vallée de la Marne et Val d'Europe, la communauté de communes Carnelle Pays-de-France et la ville d'Aubervilliers n'ont pas souhaité poursuivre leur adhésion au-delà du 31 décembre 2025. Dans le collège des acteurs économiques, AESIO Mutuelle, le groupe la Poste, Vinci Autoroutes et PFA (Plateforme filière automobile et mobilités) ont également démissionné de l'association. Ces départs sont liés aux incertitudes politiques et à une conjoncture économique et budgétaire difficile qui pèse sur les collectivités et les entreprises, mais également à la remise en cause de certaines politiques environnementales. Ces adhérents ont toutefois souligné, avant leur départ, leur satisfaction des travaux réalisés avec Airparif.

À AIRPARIF

- 100/100** INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE femmes-hommes
- 11,3** MILLIONS € DE BUDGET GLOBAL
10 M € en fonctionnement, 1,3 M € en investissement
- 148** MEMBRES ADHÉRENTS
- 72** SALARIÉS
un peu plus de 69 ETP

PERSPECTIVES 2026

Politique et administration générale

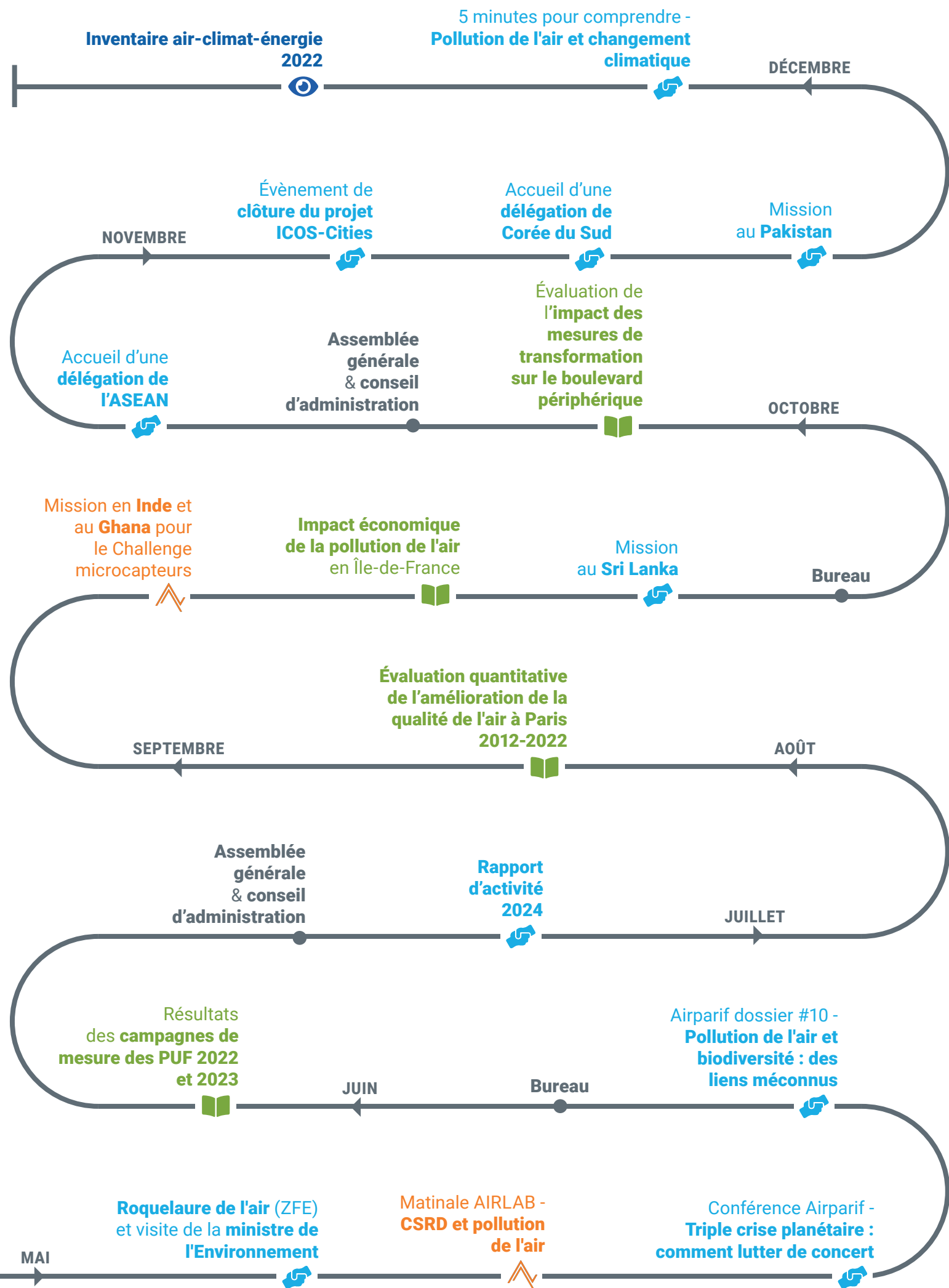
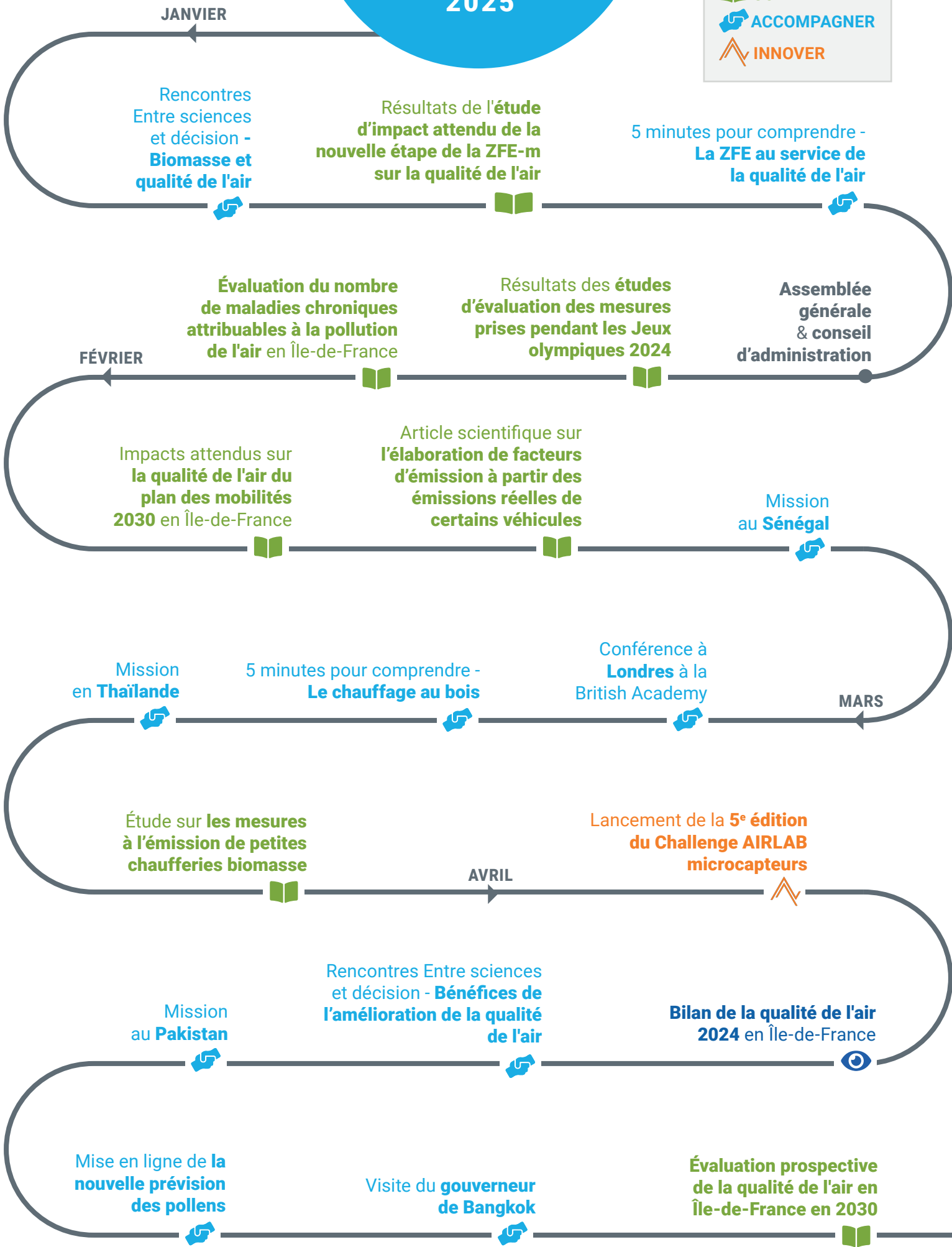
La question du modèle économique demeure un sujet prioritaire en 2026 dans un contexte très incertain. Des actions seront entreprises par Airparif pour promouvoir notre offre de services tant au niveau régional qu'international, gagner en efficacité en engageant une réorganisation interne et contribuer aux réflexions nationales sur le financement des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

Ressources humaines

Airparif continuera à mener des actions pour renforcer son attractivité : participation à des salons de grandes écoles, mise en avant sur des plateformes de diffusion d'offres d'emploi spécialisées dans les entreprises et organisation à impact et accueil de stagiaires.

TEMPS FORTS 2025

- SURVEILLER
- COMPRENDRE
- ACCOMPAGNER
- INNOVER





Conformité réglementaire

La nouvelle directive européenne 2024/2881 portant sur la qualité de l'air ambiant est entrée en vigueur en 2024 et doit être transcrite en droit français pour la fin de l'année 2026. Elle fixe un abaissement des seuils réglementaires, qui tendent davantage vers les récentes recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, et prévoit un alignement sur ces dernières à l'horizon 2050. Elle préconise la mesure de nouveaux polluants d'intérêt (particules ultrafines, carbone noir, potentiel oxydant). En 2025, Airparif a réalisé une analyse de la conformité du dispositif de surveillance au regard des nouvelles exigences, afin de dimensionner les évolutions nécessaires pour la surveillance. Airparif a participé activement aux groupes de travail nationaux menés par le LCSQA (Laboratoire central de la surveillance de la qualité de l'air).

Au-delà des polluants réglementés

À la suite de la réalisation de la campagne nationale exploratoire des pesticides, leur surveillance pérenne dans l'air a été mise en œuvre. Depuis juillet 2021, des mesures de pesticides sont réalisées à la station urbaine de fond située dans le 18^e arrondissement de Paris. Une campagne de mesure sera menée à partir de juillet 2026 pour une durée d'un an, sur trois sites, dont celui de Paris 18^e. Cette campagne s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par Airparif depuis plusieurs années, notamment les campagnes menées en 2006, qui comprenaient cinq sites de mesure, et en 2016, avec deux sites de mesure.

LE RÉSEAU EN 2025

155 ÉCHANTILLONNEURS ET ANALYSEURS



124 analyseurs automatiques

11 échantillonneurs

14 sites équipés de tubes passifs NO₂

6 sites équipés de tubes passifs NH₃



18 STATIONS DE MESURE SEMI-PERMANENTES



53 STATIONS DE MESURE PERMANENTES DE RÉFÉRENCE

PERSPECTIVES 2026

Une évolution du réseau de mesure automatique sera réalisée au premier semestre 2026 au regard des nouvelles exigences réglementaires.

Les équipes « Émissions » et « Études » seront de nouveau mobilisées pour travailler sur l'élaboration d'un nouvel inventaire 2024 et l'actualisation de son volet prospectif 2030 - 2035. Cette nouvelle version de l'inventaire sera labellisée MRV (mesurable, reportable, vérifiable). Des travaux importants sont engagés pour automatiser les calculs, et améliorer les méthodologies et les outils associés qui alimenteront les futurs inventaires.

Origine et évolution des pollutions

Dans le cadre de son programme d'étude d'intérêt général, Airparif a poursuivi ses travaux de caractérisation des particules ultrafines (PUF) selon leur granulométrie dans divers environnements franciliens. L'objectif est de mieux comprendre la variabilité spatiale et temporelle de ces particules et de progresser dans l'identification de leurs sources d'émission. Ces travaux sont menés avec le soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels, dont la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la communauté d'agglomération de Paris-Saclay, Aéroports de Paris ainsi que l'Agence régionale de santé d'Île-de-France.

L'année 2025 a permis de réaliser les deux dernières campagnes de mesures du programme. La première concernait des sites à proximité du trafic routier durant l'hiver 2024-2025. La seconde avait pour objectif d'identifier les formations de particules secondaires durant l'été, en l'occurrence 2025, en situation de fond (loin des sources directes de pollution) et portait sur les mêmes stations de mesures que pour la campagne hivernale de 2020-2021 (Paris 1^{er} Les Halles, Gennevilliers, Tremblay-en-France et Zone rurale RUR-SUD). La valorisation du travail d'exploitation et d'analyse des données issues de la campagne PUF trafic hiver 2024-2025 est planifiée pour janvier 2026.

Impact santé

Airparif apporte son expertise et ses données de qualité de l'air en appui aux études d'impacts sanitaires et aux politiques publiques.

Pour cela, Airparif travaille notamment avec des laboratoires de recherche médicale afin d'alimenter les études épidémiologiques et les évaluations quantitatives d'impact sur la santé (EQIS) grâce à ses données cartographiques. Différentes collaborations ont ainsi eu lieu en 2025 :

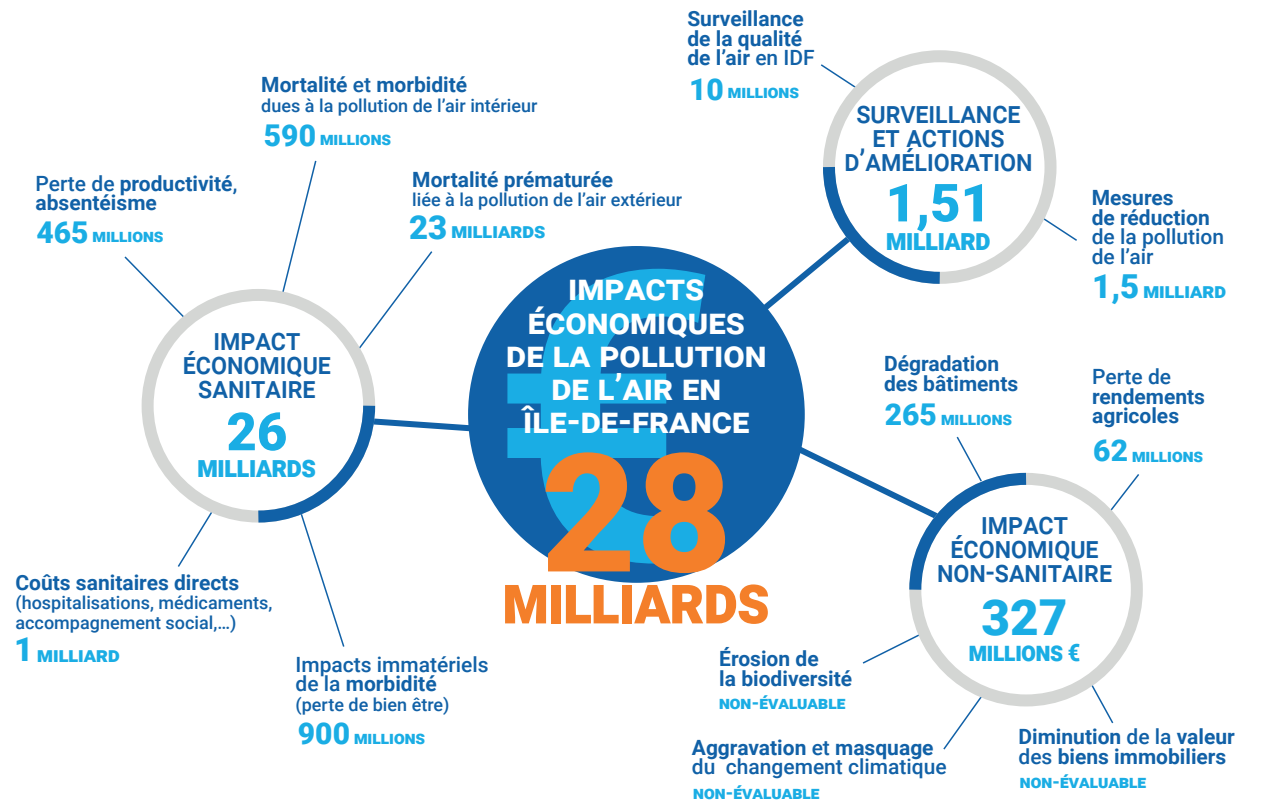
- **Le projet Canc'Air**, mené par l'Institut Curie, a donné lieu à la rédaction d'une publication (soumise fin 2025) sur le lien entre les niveaux de pollution atmosphérique et la mortalité chez les patients atteints de cancers en Île-de-France.
- **Le projet GEOCAP**, mené par l'INSERM, vise à étudier les liens entre la pollution de l'air et les cancers pédiatriques.

Impacts économiques

Airparif a conduit une évaluation inédite des impacts économiques de la pollution de l'air en Île-de-France, afin d'apporter aux décideurs des éléments objectivés sur les coûts associés à la pollution

et sur les bénéfices des actions engagées pour l'améliorer. L'étude s'appuie sur une méthodologie scientifique croisant les effets sanitaires - mortalité prématurée, morbidité, coûts pour le système de santé, pertes de productivité - et les effets non sanitaires, comme les pertes de rendements agricoles ou la dégradation des bâtiments. Elle met également en regard ces impacts avec les dépenses

consacrées à la surveillance et aux mesures de réduction de la pollution atmosphérique. Déclinée à l'échelle régionale, métropolitaine et parisienne, cette évaluation constitue un outil d'aide à la décision dans le contexte du renforcement des normes européennes de qualité de l'air. Sa méthodologie est partagée avec ATMO France, les AASQA et l'ADEME.



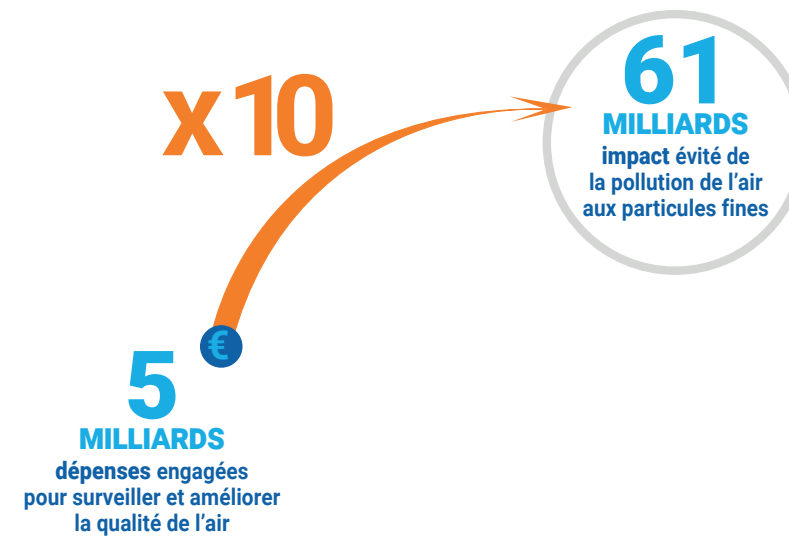
Impacts économiques de la pollution de l'air en Île-de-France en euro 2024 - Source : Airparif, 2025.

Mesurer et cartographier le potentiel oxydant

Jordan Bureau
Ingénieur d'études et prévisionniste au service Diagnostics & Prévisions



En 2025, nous avons poursuivi nos travaux sur la mesure du potentiel oxydant des particules fines. Cet indicateur innovant permet de mieux évaluer leur capacité à provoquer un stress oxydant dans l'organisme. Grâce au projet POPARTS, nous contribuons à établir les premières cartographies du potentiel oxydant en Île-de-France et en France, afin de mieux identifier les sources de particules les plus nocives pour la santé et cela en collaboration avec l'Institut des géosciences de l'environnement, l'Institut national de l'environnement et des risques et le Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques, et avec l'appui de l'Ademe.



Rapport entre les dépenses engagées pour surveiller et améliorer la qualité de l'air et l'impact évité de la pollution de l'air aux particules fines en euro sur 2010-2019 - Source : Airparif, 2025.

PERSPECTIVES 2026

Origine et évolution des pollutions

Les travaux d'exploitation des données de composition chimique des particules, ainsi que les analyses statistiques issues d'un modèle de répartition de sources feront l'objet d'une valorisation lors du Congrès français des aérosols 2026, avec la soumission d'un résumé référencé par un DOI (mécanisme d'identification de ressources) et une présentation orale.

Un document de synthèse à destination du grand public, rassemblant l'ensemble des enseignements acquis sur les PUF, sera rédigé au cours du second semestre 2026.

Des travaux consacrés aux interactions entre composés organiques volatils oxygénés (COV.O) et particules ultrafines seront menés en 2026. Ils visent à mieux comprendre le rôle des COV.O dans les processus de formation des particules ultrafines.

Communiquer, sensibiliser et informer

Airparif diffuse depuis avril 2025 les nouvelles prévisions concernant les pollens dans l'air, à savoir l'indice pollen développé par les AASQA sous la coordination d'Atmo France dans le cadre du projet Interpollens. Ces prévisions pour le jour même, le lendemain et le surlendemain sont disponibles pour chaque commune francilienne. Dans un premier temps, ces prévisions intègrent 6 espèces (ambrosie, armoise, aulne, bouleau, graminées, olivier) et seront élargies à d'autres pollens allergisants par la suite.

Appuyer les décideurs dans l'élaboration et le suivi de leurs plans d'action

Airparif a mené une étude sur l'évolution de la qualité de l'air à Paris entre 2012 et 2022, avec l'objectif de quantifier les impacts des différents paramètres exerçant une influence sur les concentrations, notamment la réduction du trafic routier et la modernisation du parc roulant. Pour isoler l'impact de chaque paramètre, des scénarios d'évolution des émissions de NO_x, PM_{2,5}, PM₁₀, CO₂ puis de concentrations de NO₂, PM_{2,5} et PM₁₀ ont été modélisés et comparés. Ces analyses ont mis en lumière le rôle majeur de la modernisation du parc roulant puis

celui de la réduction du trafic routier dans l'amélioration de la qualité de l'air à Paris sur cette décennie. Le rapport de l'étude principale a été publié en août 2025. Cette étude, initiée fin 2023, a reçu le soutien financier de la Ville de Paris.

L'accompagnement d'Airparif s'est aussi exprimé, par exemple, auprès du Conseil régional d'Île-de-France et des services décentralisés de l'État dans le cadre de l'élaboration du SRCAE ou encore pour le compte de la Métropole du Grand Paris sur l'élaboration du plan climat-air-énergie métropolitain et de l'évaluation de la zone à faibles émissions.

Valoriser l'expertise d'Airparif à l'international

Deux projets phares ont abouti en 2025 avec la plus grande satisfaction des partenaires.

- **Projet Sri Lanka** - L'assistance technique au ministère de l'Environnement sri lankais, financée par l'Agence française de développement (AFD) et lancée en 2023, avec le soutien de l'Ambassade de France, s'est achevée en 2025. Les dernières activités regroupaient l'élaboration du premier inventaire détaillé des émissions atmosphériques pour la région métropolitaine



Agir pour la qualité de l'air sur son territoire : le guide des solutions

Laura Legendre
Ingénieure d'études au service Études



Airparif accompagne les collectivités franciliennes pour construire des plans et actions air-énergie-climat efficaces. Pour aider les collectivités à aller plus loin, notre équipe Appui aux politiques publiques a développé un catalogue d'actions en faveur de la qualité de l'air, illustré par 6 fiches synthétiques sectorielles. Ces éléments ont été construits sur la base d'actions concrètes figurant dans différents plans (PCAET entre autres). Afin d'assurer une appropriation efficiente de ces ressources, nous proposons des accompagnements sur demande pour comprendre, sélectionner et suivre les actions adaptées à chaque territoire.



de Colombo, la réouverture de la station de Fort Colombo et l'organisation de formations portant sur la maintenance du réseau, la gestion des données, ainsi que les procédures de laboratoire. Parmi d'autres partenaires, Mme R.A. Vernika, directrice de l'unité de gestion de la qualité de l'air à l'Autorité centrale de l'environnement (CEA) a partagé son retour positif : « Le projet a été mené avec efficacité et professionnalisme. Il a représenté une excellente opportunité pour nous, car désormais, nous pouvons gérer nos systèmes de surveillance de manière autonome ». Au vu de ces retours et de la volonté des partenaires sri lankais de poursuivre ces actions ainsi que des acteurs institutionnels et financiers français, une réflexion a été engagée autour d'une phase 2.

- **Projet AQIP, Thaïlande** - Le projet « Air Quality Implementation Program (AQIP) in Thailand », financé par l'AFD et lancé en 2023, s'est lui aussi poursuivi et achevé en 2025. Cette phase finale a été marquée par l'organisation des derniers ateliers à Bangkok, avec l'objectif de renforcer les capacités du Pollution Control Department et

des agences locales en matière de gouvernance de la qualité de l'air. Les échanges ont porté sur les cadres réglementaires, les stratégies d'atténuation et d'adaptation, le suivi des politiques publiques ainsi que l'utilisation d'outils de modélisation. Des retours d'expérience français ont également été partagés, notamment sur les plans nationaux et locaux, les zones à faibles émissions et la coopération entre acteurs publics et industriels.

PERSPECTIVES 2026

Communiquer, sensibiliser et informer

Un nouvel outil de médiation scientifique, Life V'Air, sera déployé en région parisienne dans le courant de l'année. Ce projet originellement développé par Atmo Grand Est utilise la réalité virtuelle pour sensibiliser aux sources de pollution de l'air et à ses impacts sur la santé.

Airparif révisera son site internet en s'appuyant sur des travaux inter AASQA.

Étude de l'impact des politiques publiques

Airparif poursuivra son évaluation de l'impact sur la qualité de l'air des aménagements routiers. Elle se fera en regard des évolutions du boulevard périphérique (abaissement de la vitesse limite et mise en place d'une voie réservée), sur une période d'analyse d'un an, et de l'autoroute A1 (mise en place d'une voie réservée).

Airparif accompagnera la Direction régionale et inter-départementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) dans la construction de son nouveau plan de protection de l'atmosphère. Celui-ci sera constitué d'actions dans différents secteurs d'activité aux horizons 2030 et 2035 et aura pour objectif de permettre le respect des nouvelles valeurs limites réglementaires à respecter en 2030 sur l'ensemble de la région.

Accompagner nos partenaires à l'international

L'assistance technique d'Airparif auprès du Centre de gestion de la qualité de l'air de Dakar, dans le cadre du projet « Senegal Natural Resources Management » s'achèvera en 2026. Les dernières activités de ce projet financé par la Banque mondiale porteront sur l'accompagnement des équipes locales dans la réalisation de campagnes de mesure et l'audit du laboratoire central, la mise en œuvre de formations dédiées à l'étalonnage et au calibrage des équipements, ainsi que l'élaboration de recommandations relatives à la gestion des équipements en fin de vie issus du démantèlement des stations existantes.

Le projet au Pakistan, soutenu par l'AFD et l'Ambassade de France, se poursuivra.

LA NOTORIÉTÉ D'AIRPARIF EN 2025

48% DES FRANCILIENS connaissent Airparif

68% ont une bonne opinion d'Airparif

Les informations délivrées par Airparif sont jugées :

FIABLES

OBJECTIVES
FACILES À COMPRENDRE
UTILES



Enquête de perception sur la qualité de l'air, 2025 | airparif.fr

Anticiper

L'axe « Anticiper » structure les différentes veilles nécessaires aux missions d'Airparif.

- **La veille réglementaire** permet d'anticiper les nouvelles réglementations qui peuvent impacter les travaux de surveillance de la qualité de l'air. En 2025, elle a suivi l'évolution de la retranscription en droit français de la directive européenne sur la qualité de l'air ambiant.
- **La veille normative** se concrétise par la présence d'Airparif au sein de divers groupes nationaux et européens définissant ou préfigurant différentes normes techniques, notamment en lien avec la métrologie. Elle a produit, en 2025, une fiche récapitulative des normes parues et un bilan des participations à la commission « Air ambiant » de l'Afnor.
- **La veille scientifique et technique** a une vocation généraliste et a pour objet d'alimenter les différents services d'Airparif sur les solutions

techniques innovantes et sur les études scientifiques pertinentes concernant les thématiques prioritaires d'Airparif. En 2025, cette veille a particulièrement suivi les travaux sur les émissions par abrasion, les PFAS, les nouveaux outils de comptage et de modélisation du trafic routier, l'impact de l'IA dans les métiers d'Airparif ou encore la valorisation des données satellitaires.

Innover

L'axe « Innover » a pour objectif de tester les outils et savoir-faire innovants développés par des industriels, mais aussi par des équipes de la recherche et les acteurs publics.

- **Projet de recherche – Impact sanitaire des PUF 2025** a vu le lancement du projet Air2Vi de l'Agence nationale de la recherche en consortium avec l'INRAE et Airparif. Le projet bénéficie aussi d'un soutien du Conseil régional d'Île-de-France dans le cadre des questions de recherche d'intérêt majeur. L'objectif innovant est de renseigner les effets des particules ultrafines (PUF) dans l'air sur

la vulnérabilité pulmonaire des jeunes enfants et des personnes âgées à l'infection par le virus respiratoire syncytial (VRS), via la collecte des PUF en environnement réel sur le réseau de mesure Airparif. Au regard de l'impact croissant sur la santé respiratoire des polluants atmosphériques émergents et non réglementés, parmi lesquels les PUF, il est important d'évaluer comment l'exposition des jeunes enfants ou des personnes âgées aux contaminants de l'air affecte la muqueuse pulmonaire, et peut influencer leur vulnérabilité aux infections respiratoires virales et au développement de maladies chroniques. Ces informations sont nécessaires pour établir des seuils d'exposition associés à des gravités de dommages sur les poumons et permettre aux législateurs de réglementer sur les niveaux acceptables de ces polluants émergents dans l'air pour protéger les populations. Le projet propose d'échantillonner et caractériser les PUF présentes dans l'air de la région Île-de-France, et d'analyser les effets de ces PUF sur des modèles de muqueuse pulmonaire de jeunes enfants et de personnes âgées pour établir une

causalité à la susceptibilité à l'infection par le VRS aux âges extrêmes de la vie.

- **Étude - Belleville : mesurer pour mieux dépolluer**
Avec le soutien du Conseil régional d'Île-de-France, Airparif mène une campagne de mesures longue durée dans la station de métro Belleville, qui ressortait avec les niveaux les plus élevés dans la première cartographie du réseau de transport ferroviaire souterrain réalisée avec Île-de-France Mobilités. L'objectif est d'évaluer, sur un an, l'efficacité d'un système de dépollution en test, dans un environnement souterrain où les particules, principalement métalliques et liées au freinage des trains, diffèrent de celles de l'air extérieur. Airparif met en œuvre une métrologie de référence pour mesurer les particules en nombre, de 10 nm à 20 µm, et définir un coefficient de conversion vers les concentrations en masse (PM). Le projet permettra aussi d'analyser l'effet de la ventilation forcée mise en place par la RATP sur la réduction des particules.

Réduire les émissions des petites chaufferies biomasse

Anis Mahnaoui
Métrologue au service Métrologie & Innovation



À la suite de notre étude publiée en mars 2025, qui a montré que les petites chaufferies biomasse émettaient davantage de particules fines que les installations plus puissantes, nous avons souhaité aller plus loin en testant des solutions concrètes de réduction des émissions. Avec le soutien de la Région Île-de-France, nous allons évaluer deux systèmes de dépollution adaptables à des chaudières existantes de moins de 500 kW : un filtre électrostatique et un filtre à membranes céramiques. L'expérimentation sera menée à l'automne 2026 sur la chaufferie bois de la mairie de La Chapelle-la-Reine. Nous mesurerons finement les particules afin d'objectiver les performances de ces équipements. Les résultats seront partagés en 2027.



PERSPECTIVES 2026

Les résultats du projet sur l'exposition des voyageurs dans les rames de métro et de RER et ceux de la 5^e édition du Challenge international AIRLAB micro-capteurs, en collaboration avec le Ghana et l'Inde, seront publiés à l'automne.

Association à but non lucratif, loi de 1901

7 rue Crillon 75004 PARIS / +33 1 44 59 47 64

www.airparif.fr

Directeur de la publication : Philippe Quénel

Directrice générale : Karine Léger

Directeur de la communication : Pierre Pernot

Rédactrice en chef : Camille Martin

Maquette et infographies : Stéphanie Fraincart

Crédits photo : Airparif

(toutes les illustrations sont sous licence CC BY-NC)

Airparif est une association cofinancée de manière équilibrée par des subventions de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs économiques, et des missions d'expertise.

Édition : Juin 2026

